



Réunion du conseil municipal du 27 février 2015

1. Etat de présence

L'an deux mille quinze, le vingt-sept février, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cellieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de son Maire :

Monsieur Alain VERCHERAND

Etaient présents : Mesdames BUSSON Eliane, BOULAT Françoise, CHARDON Christiane, CUISNIER Brigitte, FRANCIA Muriel, GOY Nathalie, JACOB Aline, PEYRATOU Valérie.

et Messieurs DAMIZET Ludovic, BONJOUR Gérard, REY André, MARAS Louis, TARDIEU Marc et THIVILLIER Joël.

Absents excusés : Mme BESSON-FAYOLLE Corinne ;

Et Messieurs GRANOTTIER Jean Yves, PEREZ Francis
Et M. SOUBEYRAND Daniel, qui donne pouvoir à M. BONJOUR Gérard.

Secrétaire de séance : M. DAMIZET Ludovic.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion précédente, qui est approuvé à l'unanimité. Il est ensuite passé à l'ordre du jour.



Compte rendu

2. Orientations budgétaires pour 2015

M. Gérard BONJOUR présente les grandes lignes du budget prévisionnel 2015. Principales dépenses d'investissement à prévoir :

- Travaux d'extension des réseaux :
 - à Mulet pour le raccordement de la propriété de M. Rix ;
 - à la Chironnière pour le raccordement du hangar du Gaec des Vergers des Mâts ;
 - à la Picote pour le raccordement du projet Les Terrasses du Pilat ;
- Acquisitions diverses :
 - Renouvellement du photocopieur de l'école ;
 - Tables à dessin pour la Maison des Associations ;
 - Signalétique à revoir dans le Bourg ;
 - Mobilier et équipement pour salles périscolaires « La Picotine » ;
- Travaux de Bâtiments :
 - aménagement en salles périscolaires du bâtiment « La Picotine » ;
 - crépissage façades mairie ;
- Travaux de Voirie :
 - aménagement parking école
 - aménagement agrandissement cimetière
 - programme voirie
 - aménagement Route de l'Aqueduc dans la traversée de Salcigneux

3. Demande de subvention pour classe nature au Bessat pour les élèves de l'Ecole Saint-Joseph

Il est soumis la demande de subvention formulée par l'Ecole Saint-Joseph pour une sortie classe nature au Bessat. Cette sortie, concerne les élèves du cycle 3 (CE 2, CM 1 et CM 2) et aura lieu du 26 au 29 mai 2015. Le coût total de ce voyage s'élève à 170 € par enfant. Compte tenu de la participation de l'APEL, soit 16 € par élève et de la prise en charge du transport par l'OGEC soit 160 € ; il reste à la charge des familles, la somme de 150 € par enfant. Il est proposé de retenir le même montant alloué par l'APEL.



Le conseil municipal décide à l'unanimité d'octroyer une subvention de 16 € par enfant de Cellieu, soit 26 élèves concernés sur 38 élèves en cycle 3. La dépense correspondante s'élève à 416 €.

4. Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire du député M. ROCHEBLOINE, pour l'aménagement de la salle « Marcel Villard » aménagée à La Picote

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention au titre de la réserve parlementaire auprès de M. Rochebloine François, député, pour l'aménagement de la salle commune d'animation au lieudit « La Picote ». Il rappelle l'estimatif prévisionnel des travaux qui s'élève à 155 566.90 € ht (honoraires inclus) soit 186 680.28 € ttc. Le montant de la subvention octroyé s'élève à 10 000 €. Le conseil municipal est favorable pour constituer le dossier de demande de subvention auprès du ministre de l'intérieur au titre de la réserve parlementaire du député de la Loire – M. Rochebloine.

5. Extension du réseau électrique pour raccordement propriété de M. RIX

Monsieur le Maire signale qu'il convient d'envisager des travaux d'extension du réseau électrique pour permettre le raccordement de la propriété de M. Rix, pour la construction d'une nouvelle habitation, au lieudit « Mulet ». Il est précisé que le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire peut faire réaliser ces travaux pour le compte de ses adhérents et en assurer la maîtrise d'ouvrage. Compte tenu des travaux et de la subvention accordée, il reste à la charge de la commune la somme de 6 440.00 € ht. Le conseil municipal accepte de prendre en charge le financement pour l'extension du réseau électrique à Mulet et décide d'amortir ce fonds de concours en une année et d'autoriser le maire à signer toutes les pièces à intervenir.



6. Présentation du réaménagement intérieur du local communal situé au 2 Place de Verdun en cabinet médical et infirmier

En vue de permettre l'installation d'un médecin sur la commune, il est proposé de réaménager le local communal, situé 2 place de Verdun, qui est loué aux infirmières.

Il est soumis le plan des modifications à apporter et l'estimatif des travaux, à savoir :

Poste	Montant € (HT)
Plâtrerie-peinture	11 775,85
Menuiseries intérieures	5 336,30
Sols minces	1 177,57
Plomberie-Chauffage-Sanitaire	3 905,00
Electricité	
TOTAL	24 794,72
	(soit 29 753,66 € TTC)

7. Encaissement des encarts publicitaires pour l'édition du bulletin municipal 2014

Il convient de réclamer auprès des annonceurs, leur participation aux encarts publicitaires pour financer l'édition du bulletin municipal 2014/2015. Il précise qu'il y a eu :

- 6 encarts de 9 cm x 12 cm à 134 €..... 804 €
- 33 encarts de 6 cm x 9 cm à 68 €..... 2 244 €

Soit une somme totale de 3 048 € qui sera encaissée au compte 758 « Produits divers de gestion courante » du budget principal de la commune.



8. Questions diverses

a. Approbation du marché à passer avec les différentes entreprises retenues pour le réaménagement d'un local communal en salles périscolaires :

Monsieur le Maire présente l'analyse des différentes offres reçues, suite à l'appel d'offres publié pour les travaux de réaménagement du local communal en salles périscolaires, à savoir :

N°	Lot	Entreprise	Adresse	Montant € (HT)
1	Désamiantage	Tri'Bat Décontamination	Cessieu	8 040,00 €
2	Maçonnerie	Sarl A. Martin	Larajasse	46 044,41 €
3	Enduit extérieur	Fernandez Façades	St-Jean-Bonnefonds	8 055,14 €
4	Charpente – couverture- zinguerie	Sas Charpente Martigniat	Firminy	23 097,43 €
5	Menuiseries extérieures bois	Sarl Menuiserie Genevrier	Andrézieux Bouthéon	13 410,00 €
6	Serrurerie	Ets Prier Sas	Rive de Gier	1 410,00 €
7	Menuiseries intérieures	Sarl Menuiserie Genevrier	Andrézieux Bouthéon	9 887,60 €
8	Plâtrerie – peinture	EFPeinture	St-Just-St-Rambert	33 654,39 €
9	Carrelage – faïences	Sas Murat	Montbrison	12 547,07 €
10	Plomberie – chauffage	Thierry Rossillo	St-Chamond	20 729,34 €
11	WMC double flux	ABCVC	Genilac	18 152,00 €
12	Electricité	Sarl Poughon Charvolin	l'Horre	12 969,30 €
13	Enrobés, clôtures, extérieurs	EIFFAGE T.P.	Andrézieux Bouthéon	12 539,75 €
		TOTAL		220 536,43 €

La dépense totale s'élève à 220 536.43 € HT soit 264 643.72 € TTC.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité de passer un marché avec les entreprises ci-dessus retenues et autorise le maire à signer tous documents se rapportant à ces travaux.

b. Crématorium de Saint-Etienne Métropole :

Il est fait part du projet de construction d'un crématorium à l'échelle communautaire sur le site de Montmartre, propriété de la ville de St-Etienne car l'unique crématorium, situé à Cote Chaude et géré par la ville de St-Etienne deviendra obsolète en 2018.

Les communes devront se prononcer prochainement pour la prise en compte de cette nouvelle compétence par St-Etienne Métropole.

c. Planning pour les élections départementales des 22 et 29 mars 2015

Il est établi les tours de garde pour les deux tours des élections départementales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.